



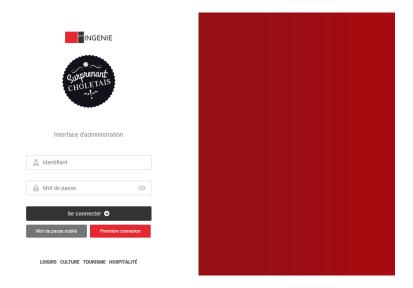




Nouveauté:

1 seul espace pour valider votre partenariat & le régler et pour mettre à jour vos informations.

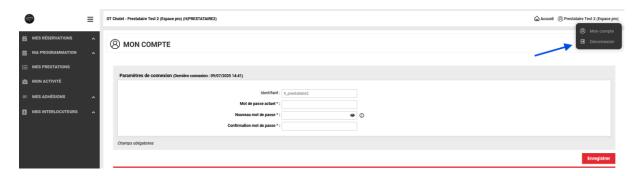
Connexion à l'Espace pro : https://genius2cholet.ingenie.fr/



A la 1ère connexion, cliquez sur le bouton « Première connexion » pour générer un nouveau mot de passe.

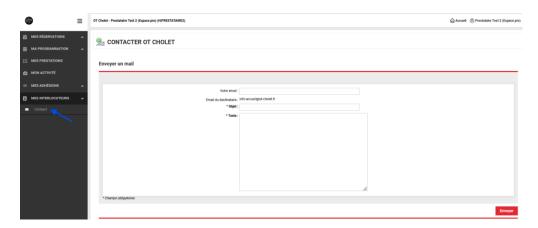
Saisissez ensuite votre mail, puis votre mot de passe – ou mot de passe oublié 😊

Ensuite, il est possible de modifier votre mot de passe en cliquant sur « Mon compte » en haut à droite.



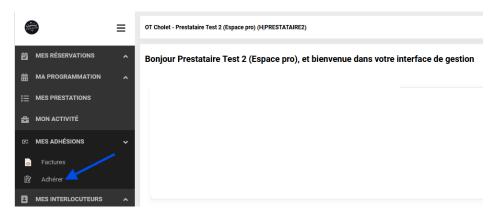
* Menu Mes interlocuteurs / Contact

Vous avez la possibilité de nous envoyer un message directement par le biais de votre espace pro. Pour cela, cliquez sur le menu « contact ». Rédigez votre message et cliquez sur « envoyer » en bas à droite du formulaire.



1. Valider le partenariat

Dans le menu « Mes adhésions » à gauche, sélectionnez « Adhérer »

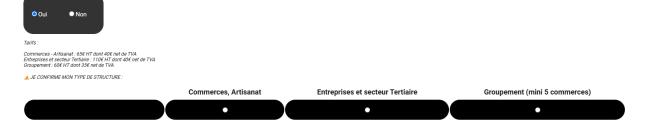


Répondez aux questions sur :

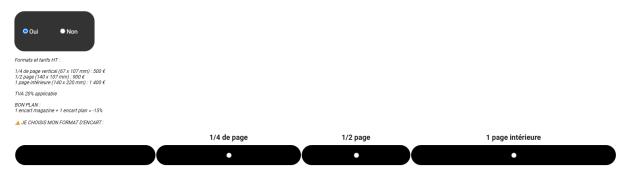
- le partenariat
- les encarts publicitaires sur le magazine et le plan
- le mécénat
- les modalités de facturation et règlement

puis cliquez sur « Je valide! »

Je valide mon partenariat pour l'année 2026 :



Je commande un encart en publi-reportage dans le MAGAZINE Tourisme & Loisirs 2026 :



Je commande un encart publicitaire sur le PLAN de Cholet 2026 :



Un mail de confirmation vous sera ensuite adressé pour les prochaines étapes (facturation, contenus, etc.)

2. Régler votre facture

Re-connectez-vous à votre Espace Professionnel.

Dans le menu « Mes adhésions » à gauche, sélectionnez « Factures ». La liste des factures apparait.

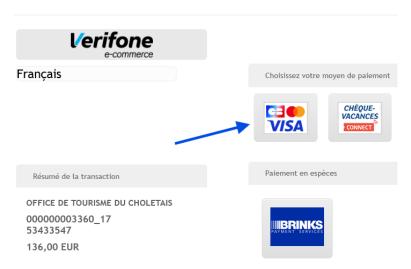
Pour régler, cliquez sur le logo €.

Pour connaitre le détail de la facture, cliquez sur la loupe.



Une fenêtre s'ouvre, cliquez sur CB et saisissez vos numéros de carte bancaire.

Paiement de la facture



Votre facture acquittée est ensuite disponible en téléchargement dans l'onglet Factures.

* Menu Mon activité - Pour vérifier et mettre à jour vos informations



A vous de jouer! Vérifiez toutes les informations sur chaque onglet.

Pensez à cliquer sur le bouton « enregistrer » si vous effectuez un changement.

Vous pouvez à tout moment vérifier directement le rendu de votre page sur le site en cliquant sur « Voir la page »



L'onglet « Général » affiche vos coordonnées.

L'onglet « Descriptif » affiche le texte qui remonte sur le site Internet de l'Office de Tourisme du Choletais.

Cliquez sur **l'onglet « Critères »** pour visualiser le détail des informations renseignées sur votre structure et modifiez au besoin.

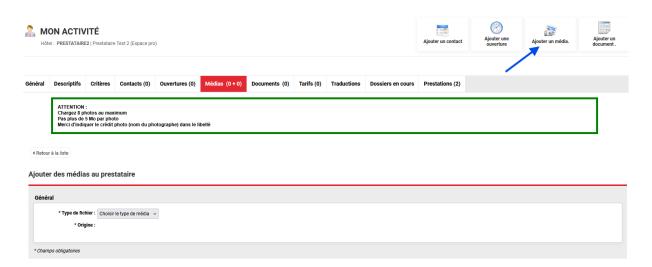
Cliquez sur **l'onglet « Ouvertures** » pour visualiser le détail de vos ouvertures. Vous pouvez les modifier en cliquant sur le bloc-notes et/ou les supprimer en cliquant sur l'icône poubelle. Il vous est possible d'ajouter une période d'ouverture en cliquant sur « Ajouter une ouverture » et il suffira de compléter vos éléments. Pensez à cliquer sur le bouton « enregistrer » pour tout changement.



Cliquez sur l'onglet « Médias » pour visualiser les photos de votre établissement.

Vous pouvez les supprimer en cliquant sur l'icône » poubelle » et/ou modifier l'ordre de leur apparition en cliquant sur les flèches qui montent ou qui descendent.

Il vous est possible d'ajouter une photo en cliquant sur « Ajouter un média ». IMPORTANT précisez le <u>crédit photo.</u>



Vous pouvez également ajouter un fichier en téléchargement (carte, dépliant ...) en cliquant sur « **Ajouter** un document ».

